

**VILLE
DE
CASTRES**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Convocation : 24/06/2026
Affichage : 24/06/2026
Conseillers en exercice : 43

Présents : 37
Procuration : 6
Votants : 43

Délibération n° : DEL2026/077



MAIRIE DE CASTRES

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 30 JUIN 2026 À 18 HEURES

Président : M. Florian AZÉMA

Étaient présents : M. Florian AZÉMA, M. Jean-Paul PILOZ, Mme Virginie CALLEJON, M. Stéphane CROTTÈS, Mme Aurélie CATHERIN, M. Christian AMIEL, Mme Pascale DIDELO, M. Jérôme GUY, M. Maxime CARON, Mme Isabelle LANDES, M. Loris ALDEBERT, Mme Béatrice GUILLOT-DOUSSAINT, M. Jacques ROS, M. Michel PARRAT, Mme Laurence VIALA, Mme Marie-José LABESSOUILLE, M. Didier AMALVY, M. Stéphane BARDY, Mme Cirene PAPAROTTI, Mme Magdolna SAROSI, Mme Vaimihi TAPII, M. Marc DEBUCHY-MAFFRE, Mme Marine ALBARAO, M. Léo BARTHES, M. Melvin BONNERY LAMARQUE, M. Marc DESPLAS, Mme Christine SEBBAG, Mme Marie-France FABRE, M. Guillaume ARCESE, M. Michel HOUX, Mme Isabelle JURY, M. Mayeul LABORDE, Mme Nathalie RAYSSIGUIE, M. Jean-Antoine ESCANDE, M. Xavier BORIES, Mme Julie CAPO ORTEGA, Mme Marion DAVID.

Étaient absents :

Procuration à :

Mme Justyne BUGEARD	Mme Aurélie CATHERIN
Mme Sophie BOURDET	M. Stéphane CROTTÈS
Mme Sharon CATY	M. Léo BARTHES
M. Arnaud BOUSQUET	Mme Isabelle JURY
Mme Eve BUGIS	M. Mayeul LABORDE
M. Sahel BERIOUNI POITEVINEAU	M. Jean-Antoine ESCANDE

Secrétaire de séance : Melvin BONNERY LAMARQUE

1 - FINANCES - COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : M. AMIEL

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 de la commune de CASTRES ;

Vu le CFU 2025 de la commune de CASTRES ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, M. le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Monsieur Jean-Paul PILOZ (président ad'hoc désigné pour la séance).

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

BUDGET PRINCIPAL :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025					
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	42 378 358,62	65 364 574,27	107 742 932,89
	Recettes réalisées (1)	B	21 477 845,90	65 966 587,94	87 444 433,84
	Restes à réaliser	C	10 214 930,34	0,00	10 214 930,34
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	31 138 004,17	68 187 461,19	99 325 465,36
	Dépenses réalisées (1)	E	18 681 054,69	61 008 337,95	79 689 392,64
	Restes à réaliser	F	6 291 810,13	0,00	6 291 810,13
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	2 796 791,21	4 958 249,99	7 755 041,20
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-11 240 354,45	2 789 309,48	-8 451 044,97
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-8 443 563,24	7 747 559,47	-696 003,77
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	3 923 120,21	0,00	3 923 120,21
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-4 520 443,03	7 747 559,47	3 227 116,44

BUDGET CAMPING :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	93 084,50	31 510,00	124 594,50
	Recettes réalisées (1)	B	51 371,93	14 000,87	65 372,80
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	101 583,43	54 540,57	156 124,00
	Dépenses réalisées (1)	E	46 431,74	4 628,56	51 060,30
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	4 940,19	9 372,31	14 312,50
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	8 498,93	23 030,57	31 529,50
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	13 439,12	32 402,88	45 842,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	13 439,12	32 402,88	45 842,00

BUDGET PARKING :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	258 225,50	311 900,00	570 125,50
	Recettes réalisées (1)	B	142 560,50	318 490,96	461 051,46
	Restes à réaliser	C	36 774,52	0,00	36 774,52
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	216 162,40	324 296,49	540 458,89
	Dépenses réalisées (1)	E	161 044,11	270 954,67	431 998,78
	Restes à réaliser	F	36 774,52	0,00	36 774,52
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-18 483,61	47 536,29	29 052,68
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-42 063,10	12 396,49	-29 666,61
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-60 546,71	59 932,78	-613,93
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-60 546,71	59 932,78	-613,93

BUDGET CUISINE :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	197 314,53	2 881 311,00	3 078 625,53
	Recettes réalisées (1)	B	108 881,53	2 894 462,28	3 003 343,81
	Restes à réaliser	C	80 000,00	0,00	80 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	218 390,50	3 005 551,01	3 223 941,51
	Dépenses réalisées (1)	E	104 799,51	2 751 495,47	2 856 294,98
	Restes à réaliser	F	80 000,00	0,00	80 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	4 082,02	142 966,81	147 048,83
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	21 075,97	124 240,01	145 315,98
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	25 157,99	267 206,82	292 364,81
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	25 157,99	267 206,82	292 364,81

BUDGET LOTISSEMENTS :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	675 128,70	397 975,03	1 073 103,73
	Recettes réalisées (1)	B	277 163,67	286 748,05	563 911,72
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	397 965,03	397 881,03	795 846,06
	Dépenses réalisées (1)	E	279 330,93	286 748,05	566 078,98
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-2 167,26	0,00	-2 167,26
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-277 163,67	-94,00	-277 257,67
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-279 330,93	-94,00	-279 424,93
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-279 330,93	-94,00	-279 424,93

BUDGET MUSEES :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 603 447,50	1 881 146,63	3 484 594,13
	Recettes réalisées (1)	B	972 286,53	1 651 698,02	2 623 984,55
	Restes à réaliser	C	2 238,00	0,00	2 238,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	510 867,27	1 717 585,52	2 228 452,79
	Dépenses réalisées (1)	E	457 626,21	1 566 881,74	2 024 507,95
	Restes à réaliser	F	12 304,86	0,00	12 304,86
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	514 660,32	84 816,28	599 476,60
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 092 580,23	-163 561,11	-1 256 141,34
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-577 919,91	-78 744,83	-656 664,74
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-10 066,86	0,00	-10 066,86
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-587 986,77	-78 744,83	-666 731,60

BUDGET LOCATIONS IMMOBILIERES :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	795 862,45	366 735,04	1 162 597,49
	Recettes réalisées (1)	B	87 632,37	306 104,16	393 736,53
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	777 297,08	883 913,96	1 661 211,04
	Dépenses réalisées (1)	E	247 711,42	163 678,45	411 389,87
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-160 079,05	142 425,71	-17 653,34
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-18 565,37	517 178,92	498 613,55
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-178 644,42	659 604,63	480 960,21
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-178 644,42	659 604,63	480 960,21

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul PILOZ, Premier adjoint, conformément à l'article L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, procède au vote du CFU.

CFU - Budget principal

Par 33 voix pour, 9 abstentions (M. AMIEL, M. DESPLAS, Mme SEBBAG, Mme FABRE, M. ARCESSE, Mme RAYSSIGUIE, M. ESCANDE, M. BERIOUNNI POITEVINEAU, Mme DAVID) et 1 non participant au vote (M. le Maire).

CFU - Budget Camping

Par 33 voix pour, 9 abstentions (M. AMIEL, M. DESPLAS, Mme SEBBAG, Mme FABRE, M. ARCESSE, Mme RAYSSIGUIE, M. ESCANDE, M. BERIOUNNI POITEVINEAU, Mme DAVID) et 1 non participant au vote (M. le Maire).

CFU - Budget Parking

Par 33 voix pour, 9 abstentions (M. AMIEL, M. DESPLAS, Mme SEBBAG, Mme FABRE, M. ARCESSE, Mme RAYSSIGUIE, M. ESCANDE, M. BERIOUNNI POITEVINEAU, Mme DAVID) et 1 non participant au vote (M. le Maire).

CFU - Budget Cuisine centrale

Par 33 voix pour, 9 abstentions (M. AMIEL, M. DESPLAS, Mme SEBBAG, Mme FABRE, M. ARCESSE, Mme RAYSSIGUIE, M. ESCANDE, M. BERIOUNNI POITEVINEAU, Mme DAVID) et 1 non participant au vote (M. le Maire).

CFU - Budget Lotissements

Par 33 voix pour, 9 abstentions (M. AMIEL, M. DESPLAS, Mme SEBBAG, Mme FABRE, M. ARCESSE, Mme RAYSSIGUIE, M. ESCANDE, M. BERIOUNNI POITEVINEAU, Mme DAVID) et 1 non participant au vote (M. le Maire).

CFU - Budget Musées

Par 33 voix pour, 9 abstentions (M. AMIEL, M. DESPLAS, Mme SEBBAG, Mme FABRE, M. ARCESSE, Mme RAYSSIGUIE, M. ESCANDE, M. BERIOUNNI POITEVINEAU, Mme DAVID) et 1 non participant au vote (M. le Maire).

CFU - Budget Locations immobilières

Par 33 voix pour, 9 abstentions (M. AMIEL, M. DESPLAS, Mme SEBBAG, Mme FABRE, M. ARCESSE, Mme RAYSSIGUIE, M. ESCANDE, M. BERIOUNNI POITEVINEAU, Mme DAVID) et 1 non participant au vote (M. le Maire).

- Approuve le CFU 2025 de la commune de CASTRES,

- Donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Reçu à la Préfecture
le 06/07/2026

Publié le 06/07/2026

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,



A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

Florian AZÉMA

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'M' and 'L' followed by a horizontal line.

Melvin BONNERY LAMARQUE